

Déclaration prononcée par le Représentant de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies lors du débat général de la 29^{ème} session du Comité de l'information (1^{er} mai 2007)

Vérifiez au prononcé

Monsieur le Président,

Je souhaite, de prime abord, vous adresser les félicitations de ma Délégation suite à votre élection à la présidence de ce Comité, et nous sommes convaincus que les travaux de ce comité seront menés avec maîtrise et professionnalisme sous votre présidence durant ces deux années. Nos félicitations vont aussi aux autres membres du Bureau.

Permettez-moi, également, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de ce Comité, la République Dominicaine et la Thaïlande, qui viennent élargir la composition du Comité et contribuer à ses travaux.

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir cette occasion pour renouveler les félicitations de ma Délégation à M. Kiyotaka Akasaka suite à sa récente nomination en tant que Secrétaire Général Adjoint à la Communication et à l'information et lui souhaiter tout le succès dans l'accomplissement de sa tâche, en l'assurant de notre entière disposition à coopérer avec lui, et de rendre hommage à son prédécesseur M. Shashi Tharoor pour les efforts qu'il a déployés pour que l'Organisation des Nations Unies remplisse le rôle qui lui revient dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Ma Délégation souscrit entièrement à la Déclaration quia été délivrée par le distingué Délégué du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et limite ses remarques à quelques questions auxquelles elle attache une importance particulière.

Ma Délégation tient à rendre hommage au Département de l'information pour son œuvre dans la promotion des priorités et des activités de l'Organisation des Nations Unies et son programme de réforme auprès de l'opinion publique mondiale. Il n'est nul doute que cette mission est d'autant plus importante que l'environnement médiatique auquel il s'adresse est complexe et en constante évolution. A ce titre, ma Délégation note avec satisfaction les efforts du Département pour la mise à jour régulière et l'amélioration de ses méthodes de travail, ses activités et ses produits.

Dans ce cadre, nous encourageons le Département de l'information à aller de l'avant dans ses efforts pour que les six langues officielles des Nations Unies soient traitées sur un pied d'égalité dans toutes les activités du Département, en particulier dans le site Web de l'Organisation, et pour que l'atteinte d'une parité entre elles figure parmi ses préoccupations principales.

Sur un autre plan, nous sommes conscients qu'il incombe au Département de l'information une contribution particulière dans la prise de conscience par la communauté internationale de l'importance du Sommet mondial sur la société de l'information et de ses résultats, particulièrement l'engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information. Ce Sommet, outre le fait qu'il ait été un des événements déterminants des Nations Unies qu'il importe de promouvoir auprès du public large, il a surtout permis de poser les jalons d'un nouvel ordre mondial en matière d'information et de communication et d'adresser des préoccupations majeures telles que la réduction de la fracture numérique et l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies en la matière.

A cet égard, ma Délégation invite le Département de l'information à contribuer activement à la célébration, le 17 mai de chaque année, de la Journée mondiale de la société de l'information décidée par l'Assemblée Générale dans sa résolution 60/252. Cette célébration se fera cette année aussi bien à Genève qu'à New York.

Monsieur le président,

Les centres d'information des Nations Unies jouent évidemment un rôle clef dans les travaux du Département de l'information, en donnant une dimension régionale et locale à ses activités internationales. Ils contribuent à rehausser l'image de l'Organisation auprès du public et diffuser ses messages auprès des populations locales. Par conséquent, ma Délégation continue à considérer que le réseau des centres d'information, en particulier dans les pays en développement, gagnerait à être renforcé et que toute action de rationalisation de ce réseau devrait être opérée au cas par cas et menée dans le cadre d'une étroite collaboration avec les pays hôtes.

Je vous remercie monsieur le Président.